



La sélection d'une langue déclenchera automatiquement la traduction du contenu de la page.

Français ▼

Mon compte formation (Service en ligne)

Ministère chargé du travail

Se munir de ses identifiants ou se connecter via [France Connect \(https://www.service-public.fr/particuliers/glossaire/R48788\)](https://www.service-public.fr/particuliers/glossaire/R48788)

Accéder au
service en ligne ↗
(<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/>)

Vérfifié le 11 février 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

PARTICULIERS

- Chômage : compte personnel de formation (CPF) d'un demandeur d'emploi (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12382>)
- Compte personnel de formation (CPF) - Secteur privé (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10705>)
- Peut-on encore avoir un Dif dans le secteur privé ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32471>)
- Qu'est-ce que le compte engagement citoyen (CEC) ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34030>)
- Que deviennent les heures acquises au titre du Dif dans la fonction publique ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31038>)

ASSOCIATIONS

- Formation des bénévoles d'une association (<https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/F21885>)